

MAIRIE DE QUEYRIERES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 FEVRIER 2020

Secrétaire de séance : Jean-Louis MICHEL

1 - Contrat assurance statutaire

Le contrat actuellement en cours arrive à échéance en fin d'année. Le Centre de Gestion doit par conséquent relancer une consultation.

Adopté à l'unanimité.

2 - Fêtes et cérémonies - article 6232

Il est demandé aux communes de préciser par délibération les dépenses à prendre en charge à cet article. A la liste des dépenses proposées par les services de l'Etat, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de compléter la liste par « le repas des personnes âgées et les colis de Noël ».

3 - Modification des statuts du SDE 43

Le Syndicat Départemental d'Energie étant un syndicat mixte à la carte, il convient de modifier l'article 1 de ses statuts qui n'était pas clair sur la nature du syndicat.

Adopté à l'unanimité.

4 - Extension réseau électricité à Raffy

Dans le cadre d'une extension du réseau électrique à Raffy, le Syndicat Départemental d'Energie demande une participation de la commune de 1 100 €.

Adopté à l'unanimité.

5 - Extension réseau eau potable à Raffy et Sénéol

Le Syndicat des Eaux du Velay Rural demande une participation de 70 m pour l'extension du réseau à Raffy, soit 1 400 €, et 90 m pour celle de Sénéol, soit 1 800 €.

Adopté à l'unanimité.

6 - Approbation du compte de gestion de la commune

MAIRIE DE QUEYRIERES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 FEVRIER 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé par les comptables pour l'exercice 2019.

7 - Approbation du compte administratif de la commune

Le Maire ne participant pas au vote, et sous la présidence du 1^{er} adjoint, le compte administratif est adopté à l'unanimité de même que les résultats définitifs.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
PREVISIONS	217 561,78 €	446 497,53 €	664 059,31 €
TITRES EMIS	118 024,76 €	462 183,78 €	580 208,54 €
REDUCTIONS TITRES	14 000,00 €	4 299,99 €	18 299,99 €
RECETTES NETTES	104 024,76 €	457 883,79 €	561 908,55 €
DEPENSES			
PREVISIONS	217 561,78 €	446 497,53 €	664 059,31 €
MANDATS EMIS	150 619,88 €	301 687,55 €	452 307,43 €
ANNULATIONS		78,52 €	78,52 €
DEPENSES NETTES	150 619,88 €	301 609,03 €	452 228,91 €
RESULTAT EXERCICE	- 46 595,12 €	156 274,76 €	109 679,64 €

8 - Affectation du résultat de la commune

Suite aux résultats du compte administratif, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 67 651,14		21 056,02	D R 5 316,00 40 898,57	35 582,57	- 11 012,55
FONCT	124 128,54	26 663,25	32 146,22			129 611,51

Affectation obligatoire à la couverture de l'autofinancement (1068) : 11 012,55

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002) : 118 598,96

MAIRIE DE QUEYRIERES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 FEVRIER 2020

9 - Approbation du compte de gestion de la régie de transport

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé par les comptables pour l'exercice 2019.

10 – Approbation du compte administratif de la régie de transport

Le Maire ne participant pas au vote, et sous la présidence du 1^{er} adjoint, le compte administratif est adopté à l'unanimité de même que les résultats définitifs.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
TITRES EMIS	26 549,84	49 453,28	76 003,12
RÉDUCTION DE TITRES			
RECETTES NETTES	26 549 ,84	49453,28	76 003,12
DEPENSES			
MANDATS EMIS	0,00	26 600,48	26 600,48
ANNULATIONS			
DEPENSES NETTES	0,00	26 600,48	26 600,48
RESULTAT EXERCICE	26 549,84	22 852,80	49 402.64

11 - Affectation du résultat de la régie de transport

Suite aux résultats du compte administratif, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	21 669,84		4 880,00	0,00	0,00	26 549,84
				0,00		
FONCT	18 915,88	0,00	3 936,92			22 852,80

Affectation obligatoire à la couverture de l'autofinancement (1068) : 0,00

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002) : 22 852,80

<p style="text-align: center;">MAIRIE DE QUEYRIERES COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2020</p>

12 - Mandatement des dépenses d'investissement

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans l'attente du vote du budget 2020, conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur autorisation du Conseil Municipal, la collectivité peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE un avis favorable aux dépenses ci-après :

- Art. 204172 : Extension réseau électrique Raffy	: 1 100,00 €
- Art. 204172 : Dissimulation réseau BT carrefour Le Coudert	: 6 100,00 €
- Art. 204172 : Eclairage public carrefour Le Coudert	: 1 250,00 €
- Art. 204172 : Extension réseau AEP Raffy	: 1 400,00 €
- Art. 204172 : Extension réseau AEP Sénéol	: 1 800,00 €
- Art. 2183 : Ordinateurs école	: 3 500,00 €
Soit un total de	: 15 150,00 €

Les crédits ci-dessus seront inscrits au budget 2020.